

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RIVIÈRE-DU-LOUP

Dettes de 30 M \$

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Selon les prévisions, la dette accumulée de la Ville de Rivière-du-Loup atteindra 30 millions \$ à la fin de 1999. Bien que la Chambre de commerce juge que la situation n'est pas dramatique, l'organisme estime toutefois que le temps est venu de faire attention.

«L'administration municipale n'a de cesse de dire que l'année en cours est la dernière d'endettement. Maintenant, avec le plan triennal, l'endettement cesserait en 2001. Et que l'on n'essaie pas de parler de dette brute ou nette, lance le directeur général Jean D'Amours. Une dette, c'est une dette, qu'elle soit brute ou nette.» Cette constatation a été présentée à l'occasion des réflexions annuelles de la Chambre de commerce sur l'administration municipale.

Pour en arriver à cette conclusion, l'organisme se base sur différents documents officiels, dont les états financiers vérifiés des anciennes municipalités de Rivière-du-Loup et Saint-Patrice, de même que les budgets 1998 et 1999.

«Au budget 1998, il est stipulé que le montant imputable au service de la dette pourrait s'élever à 2,5 millions \$. Or, dans les faits, la dette se situait à 3,4 millions \$, près de 1 million \$ de plus, pour une dette accumulée de 19 millions \$ à la fin de 1998.»

À ce montant il faut ajouter les prévisions d'investissement de 9,7 millions \$ pour 1999 au chapitre des immobilisations.

«Si tous les travaux projetés se réalisent, la dette accumulée sera bonifiée de 7,7 millions \$, poursuit le président de la Chambre, Robert Desrosiers. Ajoutez la dette accumulée de 3,8 millions \$ de Saint-Patrice, et vous obtenez votre 30 millions \$. Il serait souhaitable que le dépôt du prochain budget soit accompagné d'un plan d'action, précisant les moyens envisagés pour diminuer le niveau d'endettement.»

TRAVAUX IMPORTANTS

Pour Pierre Gendron, le taux d'endettement se situe dans la moyenne, mais il est maintenant important de regarder ce qui est essentiel en frais de travaux, et ce qui ne l'est pas. «Certains travaux, comme l'approvisionnement en eau potable, coûtent cher, mais sont importants. Toutefois, il sera important à l'avenir d'y aller avec l'essentiel.» L'organisme s'interroge sur la pertinence de certains autres travaux, comme les rénovations à l'hôtel de ville, qui ont entraîné des déboursés de 500 000 \$.

L'organisme s'interroge aussi sur les économies réelles de la fusion. «Ils ont parlé de 250 000 \$, mais on ne le retrouve nulle part. Il est vrai que l'ajustement à la nouvelle infrastructure demande certains investissements.» La Chambre de commerce demande à l'administration municipale de tenter de dégager une marge de manoeuvre au chapitre des ressources humaines, et d'évaluer les économies que pourrait engendrer l'utilisation accrue de la sous-traitance.

«Nous suggérons l'élaboration d'un plan qui favorisera un environnement propice au développement économique. Nous avons la volonté de créer un environnement concerté entre les regroupements des gens d'affaires voués au développement économique», conclut M. Desrosiers, déplorant le manque d'entreprises à vocation technologique. «Elles constituent le fer de lance de la nouvelle économie, et nous suggérons aux élus de porter une attention particulière à cette question.»

POLICIERS DE RIVIÈRE-DU-LOUP

La FPQ se mêle des négos

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — La Fédération des policiers et policières du Québec (FPQ) réagit aux récentes déclarations des élus de Rivière-du-Loup en ce qui a trait aux dépenses engendrées par le processus d'arbitrage, qui a jusqu'à maintenant coûté 150 000 \$. Par voie de communiqué, le président la FPQ, Yves Prud'Homme, affirme que la Ville de Rivière-du-Loup est la seule responsable de ses malheurs.

«Les élus font preuve d'entêtement dans le dossier de la convention collective de ses policiers. La Ville est la seule responsable des sommes occasionnées par un long processus judiciaire qui aurait pu être évité par une véritable négociation», déclare M. Prud'Homme. Selon la FPQ, au cours des auditions en arbitrage, la Fraternité des policiers-pompiers de Rivière-du-Loup a offert aux procureurs de la Ville de soumettre une demande conjointe au ministre du Travail pour qu'il prolonge le mandat de l'arbitre Alain Larocque.

«Cette prolongation aurait permis à l'arbitre de rendre une décision léga-

les sur les clauses normatives et de régler la convention jusqu'au 31 décembre 1999. Cette démarche qui a été refusée par la Ville, aurait permis de sauver des milliers de dollars, puisque l'arbitre n'a pu se prononcer que sur la convention collective couvrant la période du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 1997.»

La Fraternité des policiers-pompiers de Rivière-du-Loup a déposé récemment une requête en révision judiciaire, demandant à la cour supérieure d'annuler la décision intérimaire de l'arbitre, et une clause de la sentence arbitrale portant sur le rappel au travail, soutenant que l'arbitre n'a pas juridiction pour rendre une décision relative à des clauses normatives après le 31 décembre 1997, ne respectant pas les paramètres prescrits par le Code du travail.

«Malgré l'augmentation salariale consentie par l'arbitre aux policiers de Rivière-du-Loup, ils demeurent tout de même avec des conditions salariales de 1,5% inférieures aux autres municipalités de même taille au Québec, alors qu'en plus, ils exercent aussi la fonction de pompier.» Le dossier sera entendu devant les tribunaux le 17 mai.

«La Ville est la seule responsable de ses malheurs»

INONDATIONS EN GASPÉSIE

La situation se stabilise

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ CAP-CHAT — Même s'ils se sont stabilisés, les niveaux des rivières gaspésiennes demeurent élevés et menacent toujours près d'une vingtaine de résidences, en Gaspésie. La situation devrait se résorber graduellement, à compter d'aujourd'hui.

«Nos équipes demeurent aux aguets mais la situation devrait s'améliorer d'ici quelques jours, affirme Diane Migneault de la Sécurité civile. Environnement Canada évalue le ruissellement à 20 mm demain (aujourd'hui), soit la moitié moins qu'au cours des derniers jours. Les niveaux, toujours

très élevés, devraient donc baisser graduellement mais il y a encore beaucoup de neige dans la forêt et sur les montagnes.»

La situation s'est notamment stabilisée à Grande-Vallée où 14 résidences sont toujours inondées. À Gaspé, deux routes sont recouvertes d'eau, de part et d'autre de la Darmouth, et une résidence a été évacuée.

À Sainte-Anne-des-Monts, deux résidences sont toujours isolées mais les occupants refusent de quitter les demeures menacées. Le niveau de la Sainte-Anne s'est aussi stabilisé, mais le courant menace d'endommager les assises de la route Saint-Joseph-des-Monts, près du «Petit Miami». La circulation est d'ailleurs interdite sur cette artère municipale. De plus, des troncs d'arbres auraient formé un embâcle en amont du secteur inondé, mais la sécu-

rité civile ne pouvait confirmer l'information, en fin de journée hier.

À Cap-Chat, la rivière du même nom menace toujours d'emporter le «Pont à Thomas». Un peu plus haut, la «petite rivière Cap-Chat» est à l'origine de l'affaissement d'une route. «La terre glisse un peu à chaque année, mais cette fois, c'est sérieux, raconte Eddy Paquet. Le glissement de terrain a emporté la moitié du chemin et menace maintenant ma propriété. Voilà quelques années, le cours d'eau empruntait un autre tracé mais un embâcle l'a détourné.»

La résidence de notre interlocuteur est située à une vingtaine de mètres seulement du cordon de protection érigé par les employés municipaux.

Enfin, l'accumulation d'eau a également forcé la fermeture de la route 1000, qui relie la 299 et la 198.



Même si les niveaux des rivières se stabilisent, la Sécurité civile surveille la situation de très près en Gaspésie.

LES FEMMES
DANS L'ÉGLISE

Ne pas attendre le feu vert...

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

SAINTE-LUCE — La place des femmes dans l'Église catholique, comme dans le diocèse de Rimouski, ne doit pas attendre le feu vert des hautes hiérarchies ecclésiastiques, mais s'enraciner à partir de changements provoqués par ceux et celles qui, à la base, croient à un partenariat égalitaire entre les hommes et les femmes.

C'est le message qu'ont voulu livrer hier deux spécialistes du partenariat hommes-femmes dans le diocèse de Rimouski devant plus de 200 personnes — le double du nombre d'inscriptions attendue — réunies à la Grande Maison de Sainte-Luce, près de Rimouski, lors d'une journée de réflexion et d'échanges organisée à l'invitation du diocèse de Rimouski.

«C'est un sujet qui ne peut pas être considéré comme étant clos. Je ne demanderai pas à l'évêque de Rimouski d'ordonner une femme demain matin. Mais je peux lui demander s'il croit à des changements profonds», a évoqué, à titre d'exemple, Guy Lagacé, curé du secteur pastoral «Vents et marées» regroupant les municipalités de Sainte-Luce, Luceville et Saint-Donat du haut-pays de Rimouski.

«Il y a une situation de crise dans l'Église qui vit dans une culture traditionnelle. La culture moderne est pluriforme, partenariale. C'est un changement culturel qui s'impose», a ajouté le prêtre qui met en pratique dans son secteur pastoral les idées de partenariat défendues dans sa thèse de maîtrise.

Les évêques devront aussi faire avancer cette idée, convient sa collègue Yvonne Bergeronne qui était aussi conférencière à la journée de ressourcement de Sainte-Luce.

POLYVALENTE DE CHANDLER

Des vêtements trop légers au goût du directeur

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — Le temps chaud des derniers jours a incité beaucoup d'étudiants, d'étudiantes surtout, de la polyvalente Mgr-Sévigny de Chandler à porter des vêtements beaucoup plus légers que d'habitude. Trop légers.

Le directeur de l'école, Gaston Laflamme, a évalué que la situation exigeait une mise au point, ce qu'il a fait vendredi en passant un message via l'intercom.

«Dans notre code social, c'est écrit que les étudiants doivent être vêtus décemment. La semaine dernière, il y avait des jupes et des "shorts" très courts, des camisoles. J'ai demandé individuellement à des étudiants s'ils iraient sur le marché du travail habillés comme ça et il m'ont répondu non», aborde M. Laflamme.

Il n'y a pas de code vestimentaire à la polyvalente Mgr-Sévigny, seulement ce code social. Les casquettes ne sont pas acceptées dans les salles de cours. Le directeur tente de faire comprendre le gros bon sens aux 625 étudiants de son établissement.

«Nous ne sommes pas sur une plage. Quand on tire sur la jupe pour ajuster les petites culottes, ça ne va pas, comme avoir le ventre à l'air. Dans toute l'école, j'ai peut-être vu 15 personnes qui n'étaient pas vêtues correctement. J'ai fait bien attention de ne pas leur faire la mise au point devant la gang. Je leur ai demandé s'ils accepteraient que les profs soient habillés comme ça. Ils ont dit non. Ce n'est pas une vendetta, et il n'y aura pas de suspension», précise Gaston Laflamme.

Le directeur estime que la démarche éducative revenant à l'école, et la pré-

sence d'étudiants de secondaire V qui vont avoir un emploi d'été, dictent les paramètres de son intervention.

«J'ai deux filles. C'est mon baromètre. Quand je vois les étudiants, je me dis "si c'était ma fille?" C'est aussi une question de respect du corps. C'est un service à leur rendre. J'ai appelé un parent, qui m'a répondu "j'espérais que quelqu'un (d'autre) lui dise, à ma fille, qu'elle ne pouvait aller à l'école comme ça". À l'opposé, je comprends les étudiants de vouloir s'habiller plus légèrement. On n'a pas de climatation. On admet les manches courtes», rappelle Gaston Laflamme, qui a fait part de sa réflexion au conseil étudiant.

La présidente du conseil, Édith Sénechal, précise que la mise au point générale du directeur vendredi a bien fait jaser.

«D'un côté, les étudiants comprennent (qu'ils ne peuvent s'habiller n'importe comment). Ils ont pensé à Claude-Éric (Stevens, un enseignant de la polyvalente voisine de Grande-Rivière, accusé récemment d'agression sexuelle à l'endroit d'étudiantes). De l'autre côté, on sort, on va au restaurant, au centre commercial habillées légèrement. Pourquoi ça changerait à l'école. (Mais) à la place de la direction, on ferait la même chose, parce que des gens exagèrent. Ce qu'on se demande, c'est où placer la limite?» réagit Édith Sénechal.

«Quand on tire sur la jupe pour ajuster la petite culotte, ça ne va pas»

CLUB DE GOLF
L'ALBATROS
DE SAINTE-FOY INC.

Mercredi des dames
Voiture gratuite
avec un droit de jeu
à prix régulier

spécial âge d'or
Devenez membre
avant le 1er mai
pour seulement
595\$
plus taxes

ÉGALEMENT EN SEMAINE
LES 4 À 8
DE L'ALBATROS
2 pour 1
sur droits de jeu

Club de golf
officiel des

CAPITALES
DE
QUÉBEC

1418, ROUTE DE L'AÉROPORT

871-1818

GODBOUT

Il meurt pendant la traversée

Un homme de 58 ans de Rimouski, Dominique Heppel, est décédé hier midi sur le traversier *Camille-Marcour*, tout juste avant son arrivée à Godbout. Selon la Sûreté du Québec, le quinquagénaire aurait été victime d'un arrêt cardiaque, mais une autopsie sera malgré tout pratiquée pour confirmer cette hypothèse. Son décès a été constaté au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau. M. Heppel était employé de la Société des traversiers du Québec. S.P.

TADOUSSAC

Véhicule enlisé, suspect coincé

La découverte d'un véhicule enlisé sur la berge à Tadoussac, en fin de semaine, a conduit à l'arrestation d'un individu. Après une enquête qui a permis de déterminer que le véhicule avait été récemment volé à Québec, la Sûreté du Québec a arrêté un homme de 27 ans, récemment sorti d'un centre de détention de la Vieille Capitale. Il devait comparaître hier au palais de justice de Baie-Comeau pour recel de véhicule et bris de probation. S.P.

CÔTE-NORD

Finie la cueillette de mollusques

Pêches et Océans Canada avise la population de la Côte-Nord que le secteur de cueillette de mollusques de Pointe-aux-Outardes, s'étendant de la pointe du bout jusqu'à la Grosse Pointe, est fermé jusqu'à nouvel ordre en raison de la toxicité. Les gens qui désirent des informations récentes concernant la pratique de cette activité peuvent contacter le 1-800-463-8558. S.P.

ANSE-PLEUREUSE

Oui au moulin en Gaspésie, mais...

Le dossier du moulin à farine de l'Anse-Pleureuse évolue. Le gouvernement du Québec serait prêt à autoriser le retour des équipements en Gaspésie. Toutefois, le ministre Guy Chevrette souhaite qu'ils soient mis en valeur par un organisme local ou régional. Or, le propriétaire du moulin refuse toujours de vendre la bâtisse. Le moulin a été démantelé à l'automne 1998. Les équipements devaient servir à la mise en valeur d'une bâtisse similaire située dans le Parc du mont Saint-Bruno. H.M.

l'industrie, une condition jugée essentielle pour ne pas revivre l'effondrement des stocks du début de la décennie. Pêches et Océans annonce que la dernière ronde débute immédiatement et que les pêcheurs doivent déposer leur offre d'ici le 28 mai. G.G.

RIMOUSKI
Prix de la forêt modèle

La corporation de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent a remis deux bourses de 1500\$ chacune à deux étudiants universitaires pour leur contribution au développement durable des ressources en milieu forestier. Pierre Etcheverry, étudiant au deuxième cycle en gestion de la faune à l'Université du Québec à Rimouski a été honoré pour la réalisation d'une étude intitulée «La relation prédateurs/petits mammifères dans les forêts exploitées du Québec». Marc Bélisle, étudiant au doctorat en sciences forestières de l'université Laval, a vu ses efforts récompensés pour son étude sur l'influence de la configuration du paysage forestier sur le mouvement et la répartition spatiale des oiseaux forestiers. Le prix pour les organismes a été décerné au Syndicat des producteurs de bois de la Beauce et au comité d'études sur les ressources forestières de Saint-Charles-Garnier. C.T.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS
Le 30^e des Lions

Le club Lions de Sainte-Anne-des-Monts soulignera son 30^e anniversaire par de grandes retrouvailles, le 29 mai, au centre Explorama de Sainte-Anne-des-Monts. Les organisateurs ont déjà rejoint la plupart des 156 membres et ex-membres du club, mais éprouvent une certaine difficulté à en retrouver quelques-uns. Si vous avez déjà fait partie de cet organisme, contactez Camille Michaud au (418) 763-2552.

NOTRE-DAME-DU-LAC

Un syndicat chez Viandes Du Breton?

La CSN a récemment déposé une requête en accréditation syndicale pour les travailleurs des Viandes Du Breton de Notre-Dame-du-Lac. La demande touche des secteurs de l'entreprise qui sont exclus de l'ordonnance de vote, qui se tiendra le 20 mai. «C'est par une importante majorité que les travailleurs ont accordé leur confiance au Syndicat des employés-es des Viandes Du Breton», affirme Gaétan Paradis, se disant convaincu que les personnes travaillant à la coupe et à l'abattage se joindront aussi au syndicat CSN le 20 mai. M.L.

LES MÉCHINS

Besoin d'argent pour l'église

La fabrique de Les Méchins sollicite la collaboration du public afin de l'aider à recueillir quelque 100 000\$ pour la restauration de l'église. Ce montant s'ajoutera à celui de 222 366\$ octroyé par l'entremise du programme Restauration du patrimoine religieux. Dans le cadre de la campagne de souscription, des bénévoles feront du porte à porte les 20, 21 et 22 mai dans la région de Matane. De style néo-romain, l'église a été construite en 1916 d'après les plans de l'architecte Thomas Raymond de Québec. Le revêtement extérieur a été réalisé à partir de pierres taillées à la main à même les rochers du littoral de Les Méchins. R.P.

CAPLAN

Intercepté avec 60 000\$ de drogue

Un homme de 40 ans de Caplan, André «Tilen» Goulet, a comparu hier au palais de justice de New Carlisle pour faire face à des accusations de possession de stupéfiants et de possession dans le but d'en faire le trafic. Goulet avait été arrêté par l'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec, samedi, vers 5h40, alors qu'il circulait en compagnie de deux autres personnes sur la route 299 à Grand-Cascapédia, près de New Richmond. Selon la police, Goulet transportait de la cocaïne et du haschisch pour une valeur de 60 000\$. L'accusé reviendra devant le tribunal jeudi pour son enquête sur remise en liberté. Il est incarcéré à New Carlisle en attendant cette comparution. G.G.

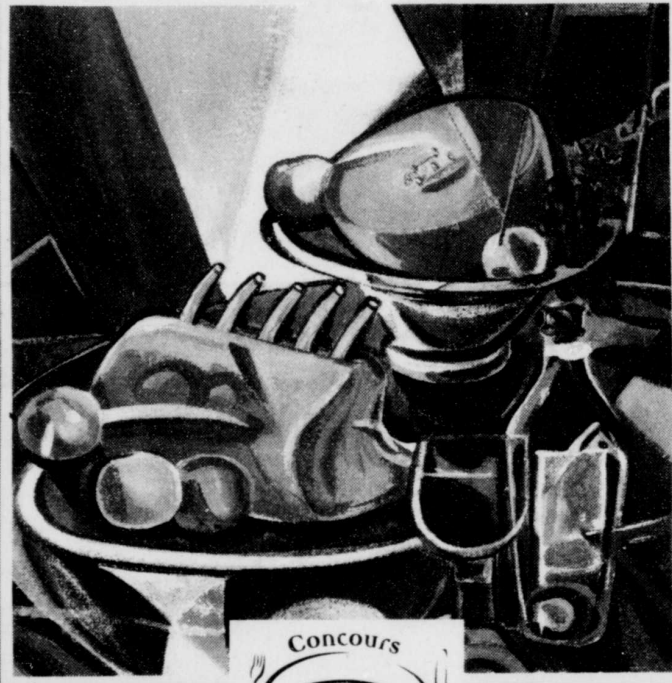
CARLETON

Le poisson de fond peut dormir en paix

La troisième ronde de rachat de permis de capture de poisson de fond du ministère fédéral des Pêches et des Océans a débouché sur le retrait de 36 licences d'une valeur totale de quatre millions\$. Le ministère avait reçu 104 offres. Sept offres retenues viennent de la Gaspésie, 22 de la Côte-Nord et sept des Îles-de-la-Madeleine. Au cours des trois premières rondes de rachat, 109 offres de retrait ont été acceptées par Pêches et Océans Canada, qui a déboursé 13,2 millions\$ sur une enveloppe totale de 15 millions\$. Ce programme a réduit de façon importante la capacité de pêche de

Avis aux fins connaisseurs...

Le concours Le Porc en Tête est de retour!



Plus de 12 000 \$ en prix à gagner!

Dans le cadre du concours Le Porc en Tête, les meilleurs chefs du Québec font preuve d'ingéniosité pour vous concocter, chacun à leur façon, une recette exclusive à base de Porc du Québec, cette viande blanche si tendre et si savoureuse.

Cette année, le Manoir Richelieu est fier de s'associer à ce délicieux concours qui récompense la créativité, l'excellence et la maîtrise de l'art culinaire... Des valeurs que partage le Manoir Richelieu aujourd'hui centenaire.

Participez en remplissant le bulletin de participation et courez la chance de gagner...

La Grande Détente au Manoir Richelieu...

7 forfaits d'une valeur d'environ 1300\$ chacun à gagner*.

Comment participer : Remplissez le bulletin de participation et retournez-le avant le 21 mai 1999 minuit à l'adresse indiquée. Chacun des sept forfaits au Manoir Richelieu comprend deux nuits, les soupers, les petits déjeuners, une ronde de golf ainsi qu'une session de spa pour deux personnes.

Participez en dégustant un mets de maître et courez la chance de gagner...

Le Grand Festin...

21 forfaits gastronomiques d'une valeur de 150\$ chacun à gagner*.

Comment participer : Rendez visite à l'un des chefs en compétition et mettez votre grain de sel dans l'évaluation de sa recette concoctée spécialement pour le concours Le Porc en Tête.

En évaluant ces mets de maître, vous courez la chance de gagner l'un des 21 forfaits gastronomiques. En plus, vous devenez automatiquement admissible au tirage de l'un des sept forfaits détente au Manoir Richelieu. Tous les détails dans les restaurants participants.

Québec

- Restaurant Le Moulin de St-Laurent**
Chef Luc Samson
St-Laurent, Île d'Orléans
(418) 829-3888
- La Maison Serge Bruyère**
Chef Eric Chabot
Québec (418) 694-0618
- Restaurant Le Temps des cerises**
Chef Vincent Montcalm
Danville (819) 839-2818

- Le Capite de Québec**
Chef Serge Gagné
Québec (418) 694-9930
- Restaurant La Perle du Roy**
Chef Jean-Yves Trudel
Cap-Santé (418) 285-5868
- Restaurant Le Canard Huppé**
Chef Philip Roe
St-Laurent, Île d'Orléans
(418) 828-2292

- Restaurant Le Causis**
Chef Renée Lévesque
Québec (418) 647-2411 poste 6648
- Restaurant Le Parlementaire**
Chef Martin Ducloux
Québec (418) 643-7448
- Restaurant La Tyrolienne**
Chef Gaétan Langevin
Sainte-Foy (418) 651-6905
- Château Bonne Entente**
Chef Ben Saïd Loffi
Sainte-Foy (418) 653-5221

Saguenay / Lac St-Jean

Restaurant Le Privilège
Chef Diane Tremblay
Chicoutimi (418) 698-6262

Auberge des Îles
Chef Mario Brisson
Saint-Gédéon (418) 345-2589

Hôtel de la Grotte
Chef Christian Tremblay
Lac Bouchette (418) 348-6344

Bas St-Laurent

Restaurant La Paysanne
Chef Pascal Androdiaris
L'Islet-sur-Mer (418) 247-7276

Charlevoix

Auberge Au Petit Berger
Chef Gilles Bernard
La Malbaie, Pointe-au-Pic
(418) 665-4428

La Pinsonnière
Chef Jeannot Lavoie
Cap-à-l'Aigle (418) 665-4431

Mauricie

Motel/Restaurant Claire Fontaine
Chef Sébastien Laroche
Plessisville (819) 362-6388

Restaurant Le Perce Neige
Chef Steve Pratte
Cap-de-la-Madeleine
(819) 375-0434

Auberge Le Baluchon
Chef André Poirier
Saint-Paulin (819) 268-2555

Gaspésie

Restaurant Marée Soleil
(Quality Inn Gaspé)
Chef Martin Gilbert
Chef Desmond Ogden
Gaspé (418) 368-0013

Hostellerie Boie Bleue
Chef Yannick Ouellet
Carleton (418) 364-3355

Pour connaître la liste des établissements ailleurs au Québec, rendez-vous à bon porc sur le web : www.leporcduquebec.qc.ca

Parrainé par Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec
Présenté par Club Les Toques Blanches Internationales
Le Porc du Québec

loto-québec résultats

BANCO
Tirage du 99/05/10
01 04 12 19 24
25 26 35 39 40
47 48 49 50 51
52 54 56 61 63

La Quinzaine
Tirage du 99/05/10
3 4
474 3097

Extra
Tirage du 99/05/10
NUMÉRO: 479089

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 1431034

POUR UN TEMPS LIMITÉ

PICK-UP S-10 Xtreme 2.9% Financement 48 mois

99

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE Inc.
2145, Jean-Talon Sud, Québec
688-1212

LE CONCESSIONNAIRE GM QUI EN VEND LE PLUS

parlez l'anglais, le français ou l'espagnol à partir de 299 \$*

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre méthode de renommée mondiale, à nos professeurs qui enseignent leur langue maternelle, ainsi qu'au soutien pédagogique de Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue, et les cours sont offerts à votre convenance, soit durant la journée, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- Cours déductibles d'impôts -
- Agréé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Emploi-Québec -

*Prix calculé en fonction d'une classe d'au moins 6 (six) élèves. Taxes non incluses.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

Berlitz
880, aut. Dufferin-Montmorency
529.6161
Visitez notre site Web à www.berlitz.ca

Le concours est en vigueur du 10 au 21 mai 1999. *Un tirage dans chacune des sept régions aura lieu le 15 juin 1999. Pour obtenir les règlements complets, écrivez à : Concours Le Porc en Tête, Le Porc du Québec, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.

MOUILLAGE D'UNE BOUÉE AU LARGE DE SAINTE-LUCE

L'«Empress of Ireland» doublement protégé

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ SAINTE-LUCE-SUR-MER — L'Empress of Ireland cessera enfin d'être l'objet de prédilection des pilleurs de la mer en Amérique du Nord. Une bouée de la Garde côtière canadienne, installée hier au-dessus de l'épave du navire, indique maintenant aux plongeurs qu'il est désormais obligatoire d'avoir une autorisation du bureau régional du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour pouvoir retirer une pièce quelconque du transatlantique du Canadien Pacifique.

Depuis le 15 avril 1999, le paquebot est le premier monument subaquatique au Québec à être classé « bien historique et archéologique » en plus de pouvoir compter sur la protection de la Loi sur la marine marchande canadienne. Le mouillage de la bouée a eu lieu hier par un navire de la Garde côtière canadienne, le *Martha L. Black*.

« Cette tragédie qui fait partie de notre patrimoine a marqué de façon indélébile notre population », a déclaré la députée de Matapédia, Danielle Doyer, qui a rappelé que le fleuve Saint-Laurent demeurerait

toujours une menace. Le 27 novembre 1998, le bateau de pêche gaspésien *Brier Mist* coulait en face de Rimouski et du Bic, causant la mort de ses cinq occupants.

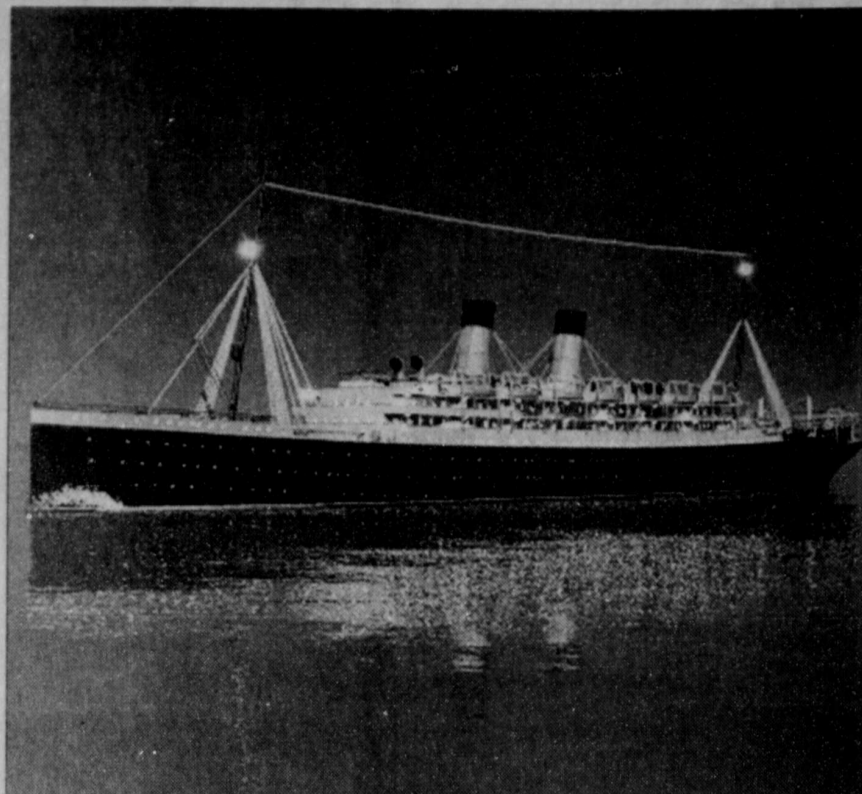
« C'est une sorte de grand cercueil. On a le devoir moral d'assurer à cette épave le respect qu'on doit à un cimetière. L'Empress fait partie de notre identité régionale comme nos églises ou comme un Romain ne peut pas ne pas penser à son histoire quand il circule à Rome », a évoqué M^{gr} Bertrand Blanchet, évêque de Rimouski.

Un comité de travail, mis sur pied il y a un an, poursuivra son travail dans la définition d'une approche globale pour la protection et la mise en valeur de l'épave qui, officiellement, n'a pas de propriétaire au plan légal. « Il n'a pas toujours été facile de réunir les dix organismes ayant des missions différentes. L'important, c'est que l'objectif soit atteint », a affirmé Jean Galant, président du comité et maire de Sainte-Luce.

CONCENTRATION

La protection de l'Empress, l'ajout de la salle multimédia sur la tragédie de l'Empress et, éventuellement, le naufrage provoqué d'une récif artificiel feront du secteur Rimouski/Pointe-au-Père/Sainte-Luce un lieu de choix pour les amateurs d'histoire maritime et les plongeurs.

L'Empress of Ireland a coulé, il y aura 85 ans le 29 mai prochain, à seulement trois miles et demi des côtes de Sainte-Luce-sur-Mer, près de Rimouski, emportant avec lui 1012 passagers. Au fil des années, des milliers de pièces ont été retirées de l'épave, certaines se retrouvant dans les musées de Pointe-au-Père et de l'Islet, d'autres dans des collections privées.



Une maquette de l'Empress of Ireland qui le montre juste avant la collision avec le navire Storstad.

ARCHIVES. LE SOLEIL

L'OFFRE QUI L'EMPORTE!

TAUX DE FINANCEMENT AVANTAGEUX SUR ACHAT
INFORMEZ-VOUS!

238\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUSou seulement
17 900 \$** à l'achatAVEC EN PLUS :
Transmission
automatique
Incluant:

- Air climatisé
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...



CIVIC « ÉDITION SPÉCIALE »



CIVIC HATCHBACK

198\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUSOPTION 0\$ COMPTANT
à 238 \$ par mois***

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Edition Spéciale 1999 (modèle EJ661X) ou la Civic hatchback CX 1999 (modèle EJ632X) neuves. Echange ou comptant de 2 100 \$ (Edition Spéciale) ou 1 710 \$ (hatchback), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Edition Spéciale) ou 250 \$ (hatchback) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.F. de la berline Civic Edition Spéciale (modèle EJ661X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. ***Option 0\$ comptant: versement mensuel de 238 \$ pendant 48 mois pour la Civic hatchback CX (modèle EJ632X). La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Vladimir inquiète Alou

Le voltigeur n'est plus l'ombre de lui-même

MICHEL LAJEUNESSE
Presse canadienne

■ PHOENIX, Arizona — Il y a beaucoup de choses inquiétantes entourant les Expos ces temps-ci. L'équipe partira-t-elle? Va-t-on finalement bâtir un stade au centre-ville? La concession est-elle vraiment en danger?

Mais l'inquiétude la plus grande pour Felipe Alou est de savoir ce qui se passe vraiment avec Vladimir Guerrero.

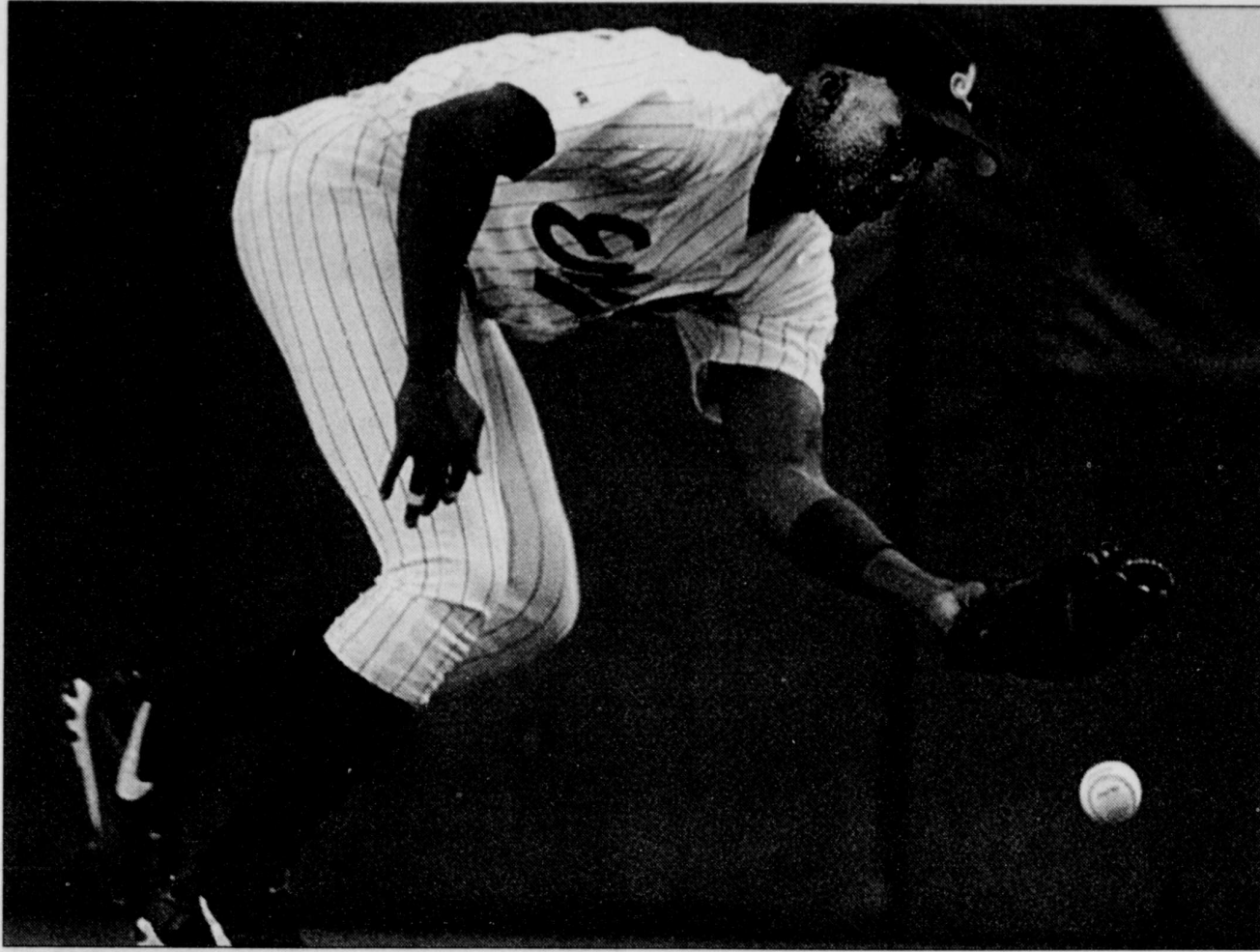
Le plus jeune des deux frères a été le joueur par excellence l'an dernier. Il s'est hissé à un niveau supérieur. On lui a accordé un contrat fabuleux de cinq ans, le pacte le plus important de l'histoire de l'équipe.

Une moyenne de ,324, 38 circuits, 109 points produits, une année de rêve pour une jeune super-vedette qui allait atteindre bientôt d'autres sommets inégalés. Mais là, ce sont quelques pas en arrière que Guerrero est en train de faire cette année.

Sa moyenne a chuté de plus de 50 points. Elle s'établissait à ,268 avant le match d'hier. Il a commis neuf erreurs. Il s'élance constamment sur de mauvais tirs.

«J'ai parlé avec Vladimir lors de notre séjour à domicile, a confié Alou. Il me semble être le même jeune homme. Je ne vois pas ce qui pourrait l'ennuyer. C'est peut-être la pression d'avoir signé un si gros contrat. Il se dit peut-être qu'il faut qu'il en fasse plus.»

De toute façon, les Expos seront patients avec Guerrero. Même s'il est une force de la nature, Guerrero est un jeune homme fragile. Il est surtout ce qu'on nomme dans le monde du sport un «naturel».



Vladimir Guerrero connaît un début de saison désastreux, autant en attaque qu'en défensive.

«Jamais dans toute sa carrière Vladimir a eu à faire face à des insuccès, a dit Alou. Tant et aussi longtemps qu'on n'a pas failli à la tâche, on ne sait pas comment gérer les revers. Nous voulons lui donner du temps pour lui permettre de s'en sortir.»

Tout est venu facilement à Vladimir

Guerrero dans le monde du baseball. Il n'avait qu'à se présenter sur le terrain pour briller de tous ses feux.

«Maintenant, il s'élance sur des tirs qui sont un pied à l'intérieur de la cible, a dit le gérant. Ce n'est pas son style. Il ne sait pas lui-même vraiment ce qui lui arrive. Andres Galarraga était un peu

du même moule et il lui a fallu longtemps avant de se retrouver. Vlad se présente à la plaque et tente d'assassiner la balle à chaque élan.

«Nous attendrons encore quelque temps, mais nous devons bientôt lui parler sérieusement s'il ne s'en sort pas.»

Brad Fullmer devra se réveiller

Il semble régresser depuis le début de la saison

PHOENIX, Arizona (PC) — Meunier Fullmer tu dors... Ton moulin va finir par s'enrayer.

Brad Fullmer aurait essayé une engeulade terrible, dimanche, si les Expos comptaient encore dans leurs rangs des vétérans comme Tim Lincecum, Dennis Martinez ou Mike Lansing.

Ce qu'il a fait en neuvième manche à Houston est impardonnable et Felipe Alou a indiqué clairement qu'il n'endurait pas ce genre de comportement éternellement.

Les Expos menaient par deux points, Vladimir Guerrero était installé au premier coussin et il y avait un retrait.

Fullmer s'est élancé sur un tir hors de la zone pour une troisième prise.

La tête basse, il s'est dirigé vers l'abri.

Ce faisant, il est entré en collision avec le receveur Tony Eusebio et l'arbitre Larry Vanover a immédiatement appelé de l'obstruction commise par Fullmer. Il a déclaré le coureur retiré. Les Astros n'ont pas marqué en fin de neuvième. Mais ils ont placé deux coureurs sur les buts et auraient pu facilement égaler les chances.

«Tous les points sont importants. Tous les buts, tous les retraits, a dit Felipe Alou. Tous les gars doivent le comprendre.»

Fullmer ne regarde jamais ce qui se passe autour de lui sur le terrain. Il ne sait même pas où sont placés les joueurs en défensive. Il ne se doutait sans doute même pas que Guerrero aurait volé facilement le deuxième. Il

n'avait même pas l'air de savoir qu'il avait commis de l'obstruction.

«Il n'est pas le seul à agir ainsi, a dit Felipe Alou. C'est le lot de bien des jeunes joueurs. Mais c'est pourtant la base du baseball de savoir où sont placés les adversaires.»

«Il y a des joueurs qui progressent. Ce n'est pas le cas de tous.»

«Fullmer a commis des erreurs de jugement. Il a commis des erreurs en défensive et depuis le match des étoiles l'an dernier, il a régressé. Où sont donc tous les doubles et les coups de circuit de la première moitié de saison de l'an dernier?»

En 1988, Fullmer a frappé 44 doubles. Mais en deuxième moitié, il n'en a obtenu que 10 et trois circuits.

Il n'a présenté qu'une moyenne de

,254 et a produit 34 points.

Cette saison, sa moyenne a encore chuté à ,244. Il n'a que trois circuits et 10 points produits. Il a frappé sept doubles. C'est bien mince pour un joueur qui n'est pas reconnu pour ses prouesses défensives.

«Nous avons terminé le mois d'avril et nous sommes rendus à la mi-mai déjà, a dit Alou. Nous avons été patients, mais nous ne le serons peut-être pas toujours. Si les choses ne changent pas, le mois de mai pourrait apporter des changements sévères.»

C'est là un avertissement très direct. Monsieur Fullmer, qui ne pense qu'à la balle, son bâton et la relation entre les deux, devra comprendre que le baseball est encore et toujours un sport d'équipe.

Autre titre pour Gino Brousseau

JEAN-FRANÇOIS TARDIF
Le Soleil

C'est avec un quatrième championnat professionnel en poche que Gino Brousseau est rentré au Québec. Membre de la formation de Poitiers, il a aidé les siens à vaincre Paris dans l'affrontement ultime pour le titre de la Ligue de volleyball professionnel de France.

«J'ai vécu une de mes belles années en volleyball, a expliqué Brousseau. Pour moi, ce championnat a autant de saveur que mes trois précédents. Même qu'il a quelque chose de spécial. Non seulement avons-nous galéré une bonne partie de la saison mais de plus, nous avons connu une crise au sein de l'équipe qui opposait l'entraîneur et le directeur-gérant. Et c'est sans compter les blessures qui nous ont privés de joueurs importants sur les six partant. Des hauts et des bas, on en a eu pas mal. C'est pour cette raison qu'après notre victoire dimanche, les gars pleuraient.»

C'est face à une équipe qui était composée en majorité de volleyeurs évoluant pour la formation nationale française, que Poitiers a mérité le titre professionnel. Paris alignait en effet tous les meilleurs éléments de l'équipe de France. Brousseau et ses comparses ont perdu le premier match de la série deux de trois par 2-3 avant de remporter le suivant par 3-2. La rencontre ultime s'est terminée par une marque de 3 à 0. En demi-finale, Poitiers avait battu Cannes, l'équipe pour laquelle jouait Brousseau en 1997-98 et qui avait atteint la finale de la ligue pro, par 2-0. En quart de finale, elle avait difficilement vaincu Tourcoing par 2 à 1 après avoir perdu le premier affrontement.

PEU DE RÉPITS

De retour chez lui, Brousseau n'aura pas beaucoup de temps pour oublier le volleyball. Dans une couple de semaines, il se joindra à l'équipe nationale qui évoluera dans la Ligue mondiale. Brousseau pourrait peut-être aussi prendre part aux Jeux du Commonwealth disputés à Winnipeg.

«Je n'ai pas encore décidé si j'irai aux Panam. Je me sens très fatigué, tant physiquement que mentalement. Et à 33 ans, je récupère moins vite. Comme je ne veux pas déjà être fatigué lorsque je commencerai ma nouvelle saison en France, je vais devoir me reposer et me refaire une santé. Ainsi, je vais devoir travailler fort au niveau de ma musculature. C'est important à mon âge si je veux pouvoir suivre les autres.»

C'est de nouveau à Poitiers que Brousseau évoluera en 1999-2000. Le grand attaquant en sera à sa deuxième année d'un contrat de deux ans.

Mark Tuinei était drogué

PLANO, Texas (AP) — L'ex-vedette des Cowboys de Dallas, Mark Tuinei, s'était injecté de l'héroïne la veille de son décès, a soutenu, hier, la station de télévision KDFW, citant un document officiel de la police.

UNE DOSE

Tuinei et le demi des Cowboys, Nicky Sualua, avaient passé la soirée de mercredi dans un appartement de Dallas. Sualua aurait déclaré aux policiers que Tuinei aurait pris une dose d'héroïne et aurait fait usage d'un autre stimulant: l'ecstasy.

Selon un affidavit rempli par un policier de la municipalité de Plano (document agrafé au mandat de perquisition pour fouiller la résidence de Tuinei), une petite dose de drogue a été retrouvée dans la demeure de Tuinei, située en banlieue de Dallas.

SA RÉSIDENCE

Selon ce même document, Sualua aurait déclaré à la police que Tuinei était vivant quand ils ont quitté l'appartement. Sualua a ramené Tuinei à sa résidence et il se serait endormi à son arrivée. Quand il s'est réveillé, vers 6h du matin, il n'a rien pu faire pour ranimer Tuinei.

Les enquêteurs attendent toujours le rapport officiel de toxicologie.

Peines et joies des Gazelles

RÉAL LABBÉ
Le Soleil

Patsy McNeil et Sophie De Grandpré se parlent encore, après avoir passé plusieurs jours dans la misère du rallye des Gazelles, au Maroc.

«Plusieurs personnes nous avaient dit qu'on ne se reparlerait pas après cette expérience tellement c'est difficile sur le moral, racontait Patsy lors d'une conversation téléphonique provenant de France. Je peux rassurer tout le monde, nous nous parlons encore et même notre amitié s'est soudée dans cette aventure.» Le 30^e rang au classement général n'a pas affecté leur moral, bien au contraire. «Aussitôt que nous reviendrons au Québec, nous allons commencer à faire les démarches pour que nous puissions y retourner. Maintenant que nous avons l'expérience, nous allons nous attaquer au côté performance.»

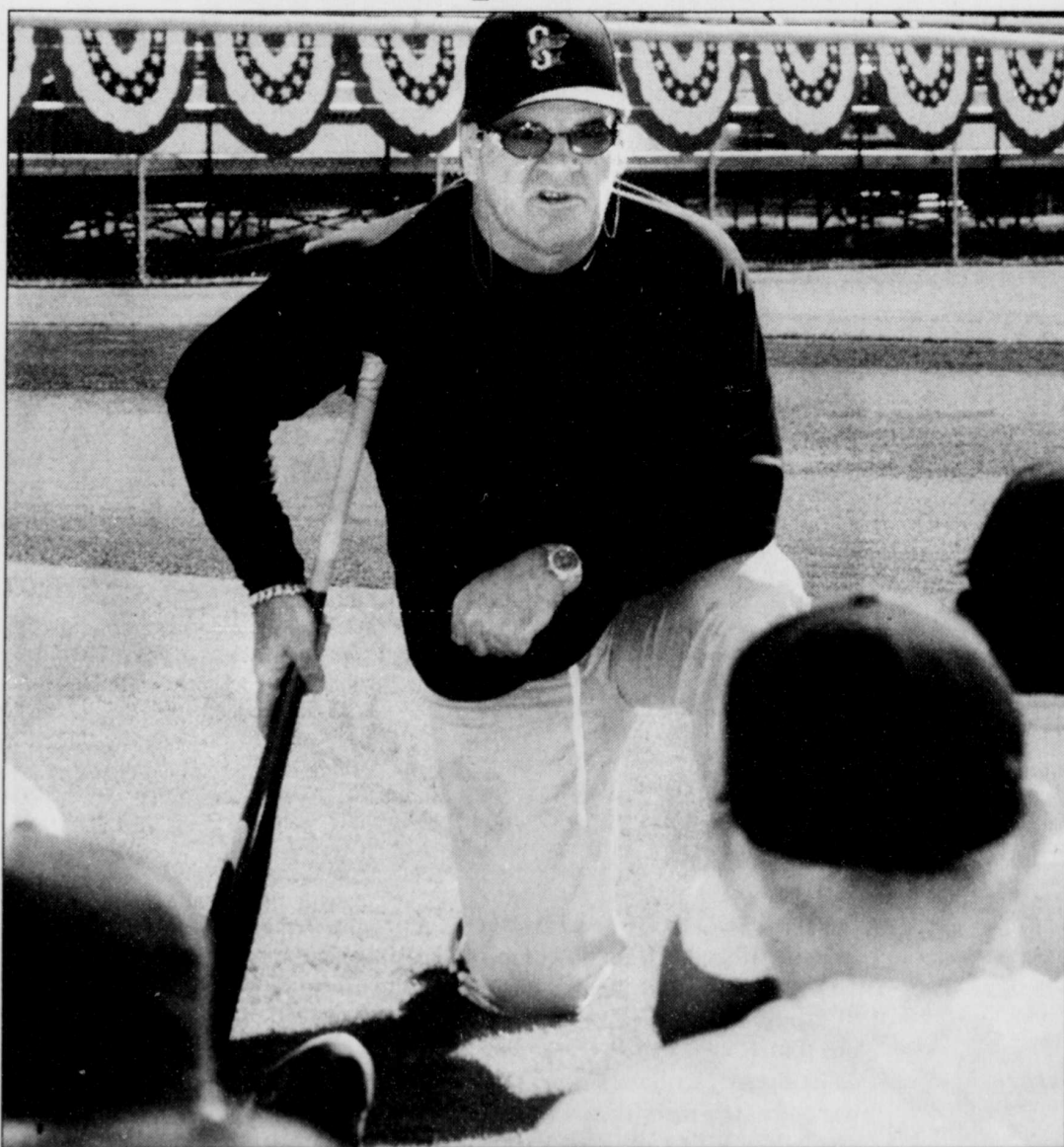
Les trois premiers jours se sont bien déroulés pour les deux Québécoises qui étaient au 15^e rang du classement. Elles ont commencé à avoir la vie dure pendant une tempête de sable et c'est l'équipe de dépannage du rallye qui les a secourues. Par la suite, Patsy a éprouvé quelques problèmes de santé. «J'ai perdu conscience au volant de la voiture et par la suite je suis restée deux jours sous perfusion. J'avais un virus et j'étais déshydratée. Nous avons eu la permission de juste prendre le départ et ensuite nous faisons le trajet par la route ordinaire.»

De retour dans le feu de l'action, les deux filles ont peiné pendant l'étape de 48 heures que l'on réservait aux participantes. Des ennuis mécaniques, des crevaisons, ont rendu le périple encore plus ardu. «Et ça devenait de plus en plus difficile à chaque jour. La dernière journée nous sommes arrivées sur la plage d'Agadir à 1h de la nuit. Par contre nous avons toujours gardé le moral et c'est ce qui nous a fait remarquer pendant tout le temps du rallye.»

Après l'étape finale, les deux filles et quelques équipages européens sont remontés vers l'Espagne pour ensuite se diriger en France, dans la région de Toulouse.

«Notre commanditaire européen, Partner, nous a offert de participer à un Jeep Jamboree en France et c'est pourquoi nous avons dû changer notre date d'arrivée à Québec.»

Un retour pour Pete Rose



Pete Rose fait un retour dans le baseball organisé comme instructeur des frappeurs des Steelheads de Sacramento de la Ligue Western. Il peut le faire car cette ligue est indépendante du baseball majeur.

VOYAGE / «EXPOS»

Expos vs Orioles / À Baltimore
Expos vs Yankees / À New York

16-17-18 juillet/week-end
2 à Camden Yards • 1 au Yankee Stadium
269\$ p.p. 4/ch • 309\$ p.p. 3/ch • 349\$ p.p. 2/ch

Incluant: transport, autocar de luxe, hôtel de luxe, billets, taxes, guide.

32 voyages NFL de sept. à déc. 99
Demandez notre horaire de chaque week-end.

AGENCE LES SPORTIFS EN VOYAGE Inc.
Info: 1-800-26-SPORT